

Atteinte à la probité et corruption : combien de condamnations en France ?

Atteinte à la probité : combien de condamnations en France? Nombre de condamnations pour atteinte à la probité prononcées par la justice française de 2016 à 2022, par type Détournements de biens publics Corruption active ou passive Prise illégale d'intérêts Trafic d'influence Favoritisme Concussion 500 Répartition 2016-2022 400 1 % 6 % 300 7 % 8 % 200 100 0 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 Au total, 2 898 condamnations ont été recensées en France entre 2016 et 2022, soit en moyenne plus de 400 par an. Source: Agence française anticorruption statista 🔽



18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025

Selon l'indice de perception de la corruption publié par Transparency International, la France occupe actuellement la vingtième place du classement des pays les moins corrompus au monde (sur 180 étudiés), avec un score qui n'a presque pas progressé ces dix dernières années. Dans son dernier rapport annuel d'activité, l'Agence française anticorruption souligne que « différentes enquêtes statistiques récentes montrent que le phénomène d'atteinte à la probité demeure prégnant en France et suscite une forte réprobation ». En 2023, d'après le baromètre européen sur la corruption, 69 % des Français considéraient que la corruption était un phénomène répandu en France, et 58 % estimaient que la plupart des hommes et femmes politiques étaient corrompus. Un sentiment qui était partagé dans l'ensemble des milieux sociaux.

Selon les chiffres les plus récents de l'Agence française anticorruption, en 2022, 502 infractions relevant du champ des atteintes à la probité ont débouché sur la condamnation de personnes physiques en France, contre 451 en 2021. Comme le montre notre infographie, il s'agit du nombre le plus élevé enregistré au cours de la période étudiée (2016-2022), durant laquelle un peu plus de 400 condamnations ont été prononcées pour ce type d'infractions en moyenne chaque année. La plupart des condamnations ont concerné des affaires de corruption, active ou passive (42 %), de détournements de biens publics par dépositaire (24 %) et de prise illégale d'intérêts (12 %). Ensemble, ces trois types d'infractions ont représenté près de 80 % des près de 3 000 condamnations tombées en France pour atteinte à la probité entre 2016 et 2022.



Le visage de la corruption

Répartition des affaires de corruption recensées en France au 5 décembre 2024, selon le secteur et le type d'infraction*

Secteur d'activité et profession Type d'infraction Mairie, maire, adjoint et conseiller Détournement de fonds publics 39 % Prise illégale d'intérêts, conflits Entreprise et dirigeant d'intérêt et ingérence 20 % Personne privée Escroquerie et fraude 9 % 17 % Employé de collectivité Faux et usage de faux territoriale, fonction publique 17 % 9 % Fonctionnaire Abus de biens sociaux 8 % 13 % * Sélection des cinq secteurs et types d'infraction les plus fréquents parmi 1 335 affaires

* Sélection des cinq secteurs et types d'infraction les plus fréquents parmi 1 335 affaires recensées, la plupart postérieures à 2010 pour des raisons de disponibilité des informations. Certaines affaires concernent plusieurs infractions et professions.

Source: Transparency International









Le visage de la corruption en France

Si la corruption affecte le plus fortement les pays pauvres et instables politiquement, l'ONG a pointé du doigt ces dernières années la <u>stagnation de plusieurs pays occidentaux</u> dans les progrès réalisés contre ces pratiques illégales. La France en fait notamment partie, avec un score dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International qui fait du surplace depuis plus de dix ans. Mais quel est le



visage de la corruption dans l'Hexagone?

Sur les plus de 1 300 affaires de corruption recensées en France par l'ONG en date de décembre 2024, on remarque que ces activités illicites semblent particulièrement répandues dans le milieu politique, et en particulier à l'échelon municipal (maires, adjoints et conseillers), qui concentre à lui seul 39 % des affaires. En seconde position, on trouve les entreprises et leurs dirigeants, représentés dans 21 % des affaires étudiées, suivis par les employés de la fonction publique (17 % en combinant la fonction publique d'État et territoriale). Quant aux types d'infraction les plus fréquentes, c'est le détournement de fonds publics qui arrive en tête, puisqu'il concerne 27 % des cas recensés par Transparency International. Suivent ensuite les conflits d'intérêt et l'ingérence (20 %), l'escroquerie et la fraude (17 %), ainsi que le faux et usage de faux (17 %).

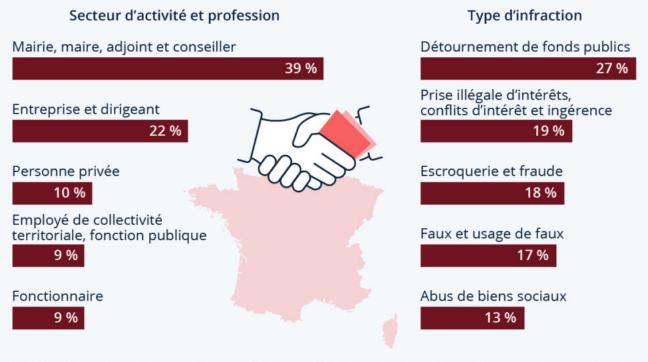
De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le visage de la corruption en France



Le visage de la corruption

Répartition des affaires de corruption recensées en France au 25 juillet 2023, selon le secteur et le type d'infraction*



* Sélection des cinq secteurs et types d'infraction les plus fréquents parmi plus de mille affaires recensées. Certaines affaires concernent plusieurs infractions et professions.

Source: Transparency International









À l'occasion de la journée internationale de <u>lutte contre la corruption</u>, qui se tient chaque année le 9 décembre, nous avons choisi de revenir sur les chiffres clés de ce fléau en France avec les données de Transparency International. Si la corruption affecte le plus fortement les pays pauvres et instables politiquement, l'ONG a pointé du doigt ces dernières années la <u>stagnation de plusieurs pays occidentaux</u> dans les progrès réalisés contre ces pratiques illégales. La France en fait notamment partie, avec un



score dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International qui n'a pas évolué depuis 2018. Mais quel est le visage de la corruption dans l'Hexagone ?

Sur plus de mille affaires de corruption <u>recensées en France par l'ONG</u> en date du 25 juillet 2023, on remarque que ces activités illicites semblent particulièrement répandues dans le milieu politique, et en particulier à l'échelon municipal (maires, adjoints et conseillers), qui concentre 39 % des affaires. En seconde position, on trouve les entreprises et leurs dirigeants, représentés dans 22 % des affaires recensées, suivis des employés de la fonction publique (18 % en combinant la fonction publique d'État et territoriale). Quant aux infractions les plus fréquentes, c'est le détournement de fonds publics qui arrive assez largement en tête, puisqu'il concerne 27 % des affaires de corruption. Suivent ensuite le conflit d'intérêt et l'ingérence (19 %), l'escroquerie et la fraude (18 %), ainsi que le faux et usage de faux (17 %).

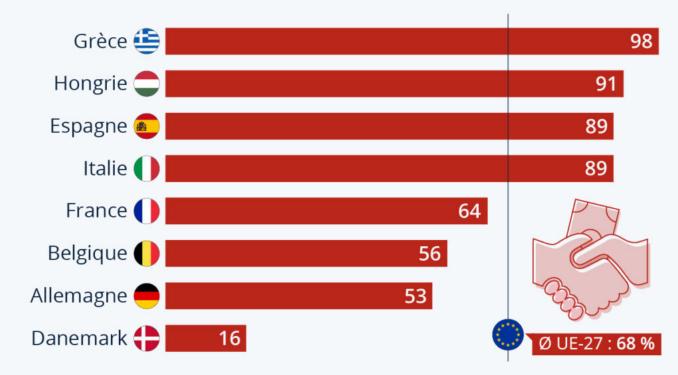
De Tristan Gaudiaut pour Statista

La corruption reste perçue comme un problème majeur dans l'UE



La corruption demeure un problème majeur dans l'UE

Part des citoyens européens qui considèrent que la corruption est répandue dans leur pays en 2022, en %



Base : 26 509 répondants (15 ans et plus) interrogés en mars/avril 2022.

Source: Special Eurobarometer on Corruption





Un scandale de corruption secoue actuellement le Parlement de l'Union européenne. L'élue grecque Eva Kaili, vice-présidente de l'assemblée européenne, a été inculpée pour corruption dans une affaire liée au Qatar et écrouée dimanche à Bruxelles, en compagnie de trois autres personnes. Les soupçons des enquêteurs portent sur d'importants versements d'argent qu'aurait effectués le pays organisateur du Mondial 2022 pour influencer la politique européenne.





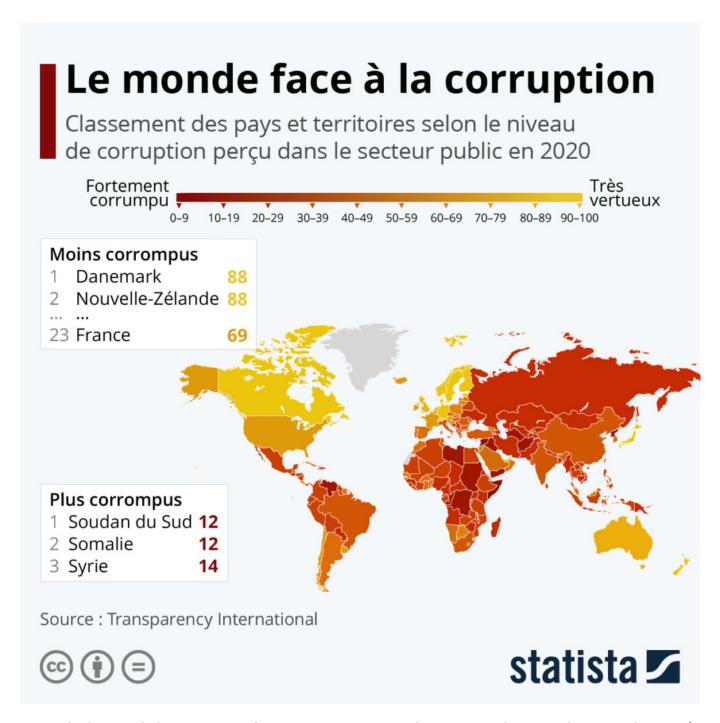
Pour la plupart des citoyens européens, le fait qu'une affaire de corruption éclate au sein des institutions européennes ne devrait pas être une grande surprise. Au printemps dernier, 68 % des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage mené à l'échelle de l'UE ont déclaré que la corruption était une pratique répandue dans leur pays. Alors pourquoi en serait-il autrement à Strasbourg ou à Bruxelles ? En France également, près de deux tiers des personnes interrogées (64 %) affirment que la corruption est courante dans l'Hexagone. Ce chiffre est encore plus élevé dans les pays voisins du Sud : 89 % en Espagne et en Italie. Comme le montre notre graphique, c'est la Grèce qui arrive en tête en matière de corruption perçue dans l'UE. Si l'on en croit les Danois, la corruption ne serait en revanche pas un phénomène particulièrement répandu au Danemark. Avec la Finlande, c'est le seul État membre de l'UE où moins d'un citoyen sur cinq estime que ce fléau demeure courant à l'échelle nationale.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Sur le même sujet : un état des lieux du <u>niveau de corruption dans le monde</u>.

Un état des lieux de la corruption dans le monde





Depuis l'adoption de la Convention des Nations unies contre la corruption le 31 octobre 2003, la Journée mondiale de lutte contre la corruption a lieu chaque année le 9 décembre pour attirer l'attention du public sur cette problématique. Dans son dernier rapport annuel, l'ONG Transparency International évalue le niveau de corruption perçu dans le secteur public au sein de 180 pays et territoires, sur une échelle de zéro (fortement corrompu) à 100 (très vertueux). L'année dernière, les deux tiers des pays





étudiés ont obtenu un score inférieur à 50 et la note moyenne n'était que de 43, des résultats qui mettent en évidence que la corruption reste un problème endémique dans le monde.

L'organisation rapporte que l'année 2020 a été mauvaise en matière de lutte contre la corruption. Et en grande partie à cause de la pandémie de Covid-19. « Nous avons constaté que la crise sanitaire met davantage de pression sur les institutions, qui sont ainsi moins à même de lutter efficacement contre les actes de corruption », a expliqué Roberto Kukutschka, l'un des auteurs du rapport. Le secteur de la santé fait notamment partie des plus affectés par la recrudescence de ce fléau, souligne l'ONG, ce qui représente un obstacle supplémentaire dans la lutte contre le virus. Dans le domaine sanitaire, la corruption peut prendre diverses formes telles que pots-de-vin, détournements de fonds, surfacturation et le favoritisme.

Comme les années précédentes, le classement des pays les moins corrompus est dominé par les pays nordiques, avec le Danemark en tête, ex æguo avec la Nouvelle-Zélande, suivis par la Finlande, la Suisse et la Suède. De l'autre côté de l'échelle, les pays les plus affectés par la corruption restaient le Soudan du Sud, la Somalie et la Syrie. Ailleurs dans le monde, le Venezuela et Haïti font aussi partie des pays les plus gangrénés par ce problème.

Dans l'Union européenne, la plupart des États se classent dans les 50 pays les moins corrompus de la planète, mais la situation reste toutefois préoccupante à l'Est, comme en Roumanie, en Bulgarie et en Hongrie: trois pays qui présentent un score de 44 sur 100. Et la France? Elle se classe à la 23ème place avec un score de 69 sur 100, ce qui représente une légère régression par rapport au début de la dernière décennie (-2 points par rapport à 2012). Un score en déclin que l'Hexagone partage avec d'autres économies développées comme l'Espagne (-3 points depuis 2012), le Canada (-7), ou encore États-Unis (-6). Comme le révèle <u>une autre étude</u>, les affaires de corruption les plus souvent jugées en France concernent des détournements de fonds publics et des conflits d'intérêt.

De Tristan Gaudiaut pour Statista